



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

illettrisme

Question écrite n° 89302

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le niveau moyen des adultes français en lecture et en calcul qui figure parmi les plus faibles des pays de l'OCDE, la part des adultes dotés d'un niveau faible de maîtrise des compétences en lecture étant en France quatre fois plus élevée qu'au Japon et deux fois plus qu'en Finlande. Il souhaite connaître si le Gouvernement a un objectif ambitieux de réduction de la part des adultes en situation d'illettrisme, et s'il entend consacrer des moyens financiers supplémentaires afin d'affirmer un droit pour chacun à un socle de compétences de base et d'engager des actions efficaces pour lutter contre l'illettrisme.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89302

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2015](#), page 7352